

DOCUMENT N° 72

RESOLUTION RELATIVE AU RÔLE DES ONG DANS LES PAYS FRANCOPHONES

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie réunie, à Québec du 8 au 10 juillet 2001, sur proposition de la Commission de la coopération et du développement,

CONSIDÉRANT que les ONG constituent des acteurs incontournables du développement, notamment grâce à leur professionnalisme et à leur connaissance des réalités locales;

ESTIMANT que la spécificité des ONG nécessite un cadre juridique et des procédures de contrôle appropriés;

CONSTATANT souvent un manque de synergies entre les politiques de coopération des pouvoirs publics et les actions menées par les ONG;

CONSIDÉRANT que les ONG sont également porteuses de messages politiques dont il convient de tenir compte, notamment sur des sujets relatifs au processus de mondialisation, à la dette des pays du Tiers Monde, à l'évolution de l'aide publique au développement ou à l'environnement;

RECOMMANDE aux pays francophones qui ne l'ont déjà fait, de mettre en place un cadre juridique adapté aux spécificités des ONG de développement;

SOUHAITE que des procédures de suivi des ONG soient instaurées, qui permettent d'évaluer leurs résultats, de vérifier l'origine ainsi que l'utilisation de leurs financements, d'éviter les disparités régionales, ainsi que de combattre les éventuelles dérives, notamment sectaires ou liées à l'ingérence dans les politiques intérieures des États;

INVITE les ONG à tenir davantage compte des spécificités culturelles, historiques et sociales des populations locales, afin de mieux valoriser leur action;

ENCOURAGE les pouvoirs publics à engager des partenariats avec ces associations, afin de parvenir à une meilleure adéquation entre le local et le global dans le domaine de l'aide au développement;

SUGGÈRE aux instances de la Francophonie de favoriser des regroupements d'ONG francophones, de façon à renforcer leur efficacité et leur visibilité sur la scène internationale;

DEMANDE aux gouvernements et aux institutions multilatérales de mettre en place des structures de dialogue avec les ONG sur tous les sujets relatifs au développement et aux rapports Nord-Sud.